

Septembre 2024  
N° 34

**A.R.C.A.D.E**  
une terre pour vivre



# L'arbre à palabres

Suivez nous  
[arcade-vivre.fr](http://arcade-vivre.fr)

Le bulletin de la coopération décentralisée



## L'édito

### Le mot du Président

Cher(e)s ami(e)s,

Cette année a été marquée par la reconstruction et l'élaboration d'un nouveau projet dans un contexte politique perturbé au niveau national, ce qui résume bien la tonalité de cette année écoulée.



Le tournant de l'année 2023 a porté le choix de notre nouvelle coopération décentralisée sur Bandafassi dans le département de Kédougou au Sénégal. Nos efforts se sont alors portés sur l'organisation d'une présence sur place avec le recrutement d'un coordonnateur ARCADE Sénégal ainsi que la co-construction d'un projet.

Une deuxième mission technique a permis en fin d'année 2023 d'avancer sur ces sujets. Elle a pu être doublée d'une mission officielle d'élus amenée à signer la convention de coopération pour le compte des 7 communes françaises, à établir de premières relations bilatérales entre communes, entre élus et avec les autorités, de même qu'à découvrir ce territoire, son organisation et se rendre compte des attentes locales. Le bilan fut riche de ressentis, d'enseignements et de projets. Il a permis de souligner la présence de nombreux acteurs sur le terrain avec la volonté de la commune de structurer ces interventions dans le cadre d'un projet communal partagé et ordonné.

Avec 3 salariés, Mylène et Aube en France et Bilaly nouvellement embauché au Sénégal (depuis le 01/01/2024), s'en est suivie la recherche d'informations, et l'élaboration de projets répondant aux besoins de la mairie.

Le contexte politique des élections présidentielles au Sénégal amène à la re-fonte des politiques publiques y compris en matière de coopération internationale et de partenariats publics-privés. Même si l'injonction a été donnée aux ministères à une mise en place effective et rapide, il s'avère que cela engendre un certain retard dans la délivrance du récépissé d'enregistrement de notre association dans le pays. Ce contexte troublé, étant doublé par les élections législatives anticipées en France, cela rajoute aussi un retard dans l'attribution de financements et une instabilité dans le fonctionnement de notre coopération.

A l'heure de l'écriture de ces mots, nous avons obtenu l'accord de financement du dispositif conjoint par le Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères associé au Ministère sénégalais de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du Territoire. Cela permet d'engager de premiers projets concrets tout en restant mobilisés sur d'autres demandes de financements nécessaires notamment en matière d'accès à l'eau et l'assainissement. Dans ce moment particulier, le soutien des collectivités membres de la coopération décentralisée comme celle engagée dans la loi Oudin-Santini est précieux. Je les remercie vivement et souligne notamment l'engagement de la commune de Porte-de-Savoie qui nous a rejoint au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et celle de Le Cheylas qui a pris la responsabilité de commune leader.

Je tiens aussi à souligner notre volonté de rendre visibles nos actions par une nouvelle manifestation qui se tiendra le 23 novembre prochain « Awalédjan » qui a pour but d'offrir un moment festif et ludique au-delà de notre coopération pour fédérer et créer du lien.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et renouvelle l'appel aux bénévoles et aux dons pour amplifier nos actions. Je remercie également nos bénévoles, sympathisants et salariés de leur temps et leur travail.

François-Xavier LE CORRE

## Dans ce numéro

p. 3

**Paroles d'élus : Maire de Porte de Savoie**

p.4-7

**Retour de la mission technique et poursuite du projet au Sénégal**

p.8-9

**Animations ECSI en France**

p.10-11

**Awalédjan : événement culturel à Saint-Maximin**

p. 12

**Agenda**

### ASSEMBLEE GÉNÉRALE

**Samedi 22 mars 2025 de 17h30 à 20h**

Porte-de-Savoie (73)  
Salle Saint Maurice / Mairie  
de Les Marches

#### Publication :

ARCADE « Une Terre pour Vivre »

#### Rédaction :

Mylène CONTINI

Aube RECOULES

François-Xavier LE CORRE

#### Crédits photo :

Membres A.R.C.A.D.E.

Julien MASSON : portrait p.2

Mylène CONTINI : p.3

#### Mise en page :

Mylène CONTINI

Aube RECOULES

#### Impression :

Mairie Le Cheylas

#### Tirage :

200 exemplaires

## Paroles d'élus



Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune de **Porte-de-Savoie** a rejoint le projet de coopération décentralisée au Sénégal. Découvrons cette commune et son Maire !

**Pouvez-vous vous présenter et présenter votre commune en quelques mots ?**



Je m'appelle Franck Villand, j'ai 57 ans et je suis maire de la commune de Porte-de-Savoie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, réélu au renouvellement municipal de 2020. Je suis également vice-président de la communauté de communes Cœur de Savoie en charge des mobilités. Porte-de-Savoie est une commune nouvelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, issue de la fusion des communes des Marches et de Francin, née d'une volonté commune de partager notre destin et de nous permettre de regarder sereinement plus loin ensemble. Nous sommes la seule commune française faisant partie de 2 Parcs Naturels Régionaux, Francin sur le PNR des Bauges et Les Marches sur le PNR de Chartreuse. Une commune de 2300 hectares, de 4000 habitants avec une biodiversité exceptionnelle comprenant le corridor écologique Bauges/Chartreuse, des zones Natura 2000 et beaucoup de biotopes différents de 300 m d'altitude à 1100 m. Nous disposons aussi d'un grand domaine agricole et viticole, et de grosses zones d'activités économiques avec notamment Alpespace et Plan Cumin.

### **Quelles ont été les motivations de votre commune à rejoindre une coopération décentralisée ?**

En ces temps compliqués où notre pays traverse une crise sociale, sociétale, où le repli sur soi prend de l'ampleur, il est important que les communes s'engagent dans des démarches qui vont à rebours de ce mouvement de repli. En réponse, la commune a fait le choix inverse de l'ouverture à l'autre en s'engageant dans une démarche de coopération décentralisée.

### **Comment avez-vous communiqué auprès de votre population sur l'engagement de votre commune ?**

La communication s'est faite sur plusieurs supports : des articles dans le bulletin municipal, une présence au forum des associations, une information orale lors des vœux du maire, deux discussions en conseil municipal, la première concernant l'adhésion et la seconde pour le montant de l'aide portée à hauteur de 2 euros par habitant. Nous avons également sollicité les quatre écoles de notre commune pour qu'elles s'intègrent dans la démarche.

### **Qu'est-ce que la coopération décentralisée va apporter à votre commune et à ses habitants ?**

Pour que cette démarche soit bénéfique à la commune, il faut que l'ensemble des acteurs qui la composent soient convaincus de l'intérêt. Il faut donc intégrer les enfants des écoles à cette démarche, ainsi que les autres associations, les habitants et les acteurs du monde économique. L'intérêt principal, de mon point de vue, est l'ouverture sur le monde ; sur un monde différent du nôtre qui nous fait prendre conscience des atouts mais aussi des difficultés de l'autre. On s'accepte mieux si on se connaît mieux.



Lac Saint-André

### **Pourquoi celle de l'ARCADE en particulier ?**

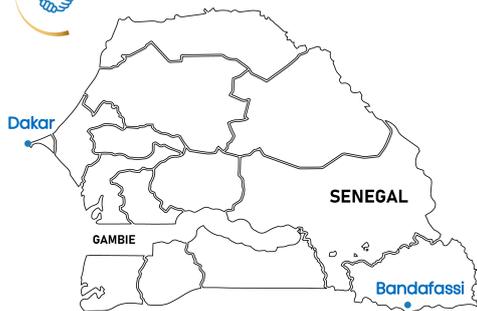
J'ai connu ARCADE lors d'une conférence donnée il y a trois ans à La Chapelle-Blanche sur les actions menées au Mali ; lors de cette conférence, les projets avortés des grandes structures de coopération m'avaient aussi marqué. J'en suis arrivé à la conclusion que si la commune devait s'engager dans cette démarche, elle devait le faire avec une association locale qui a fait ses preuves et dans laquelle la commune peut avoir son mot à dire et exercer son droit de regard sur les dépenses faites avec l'argent public, en quelque sorte "à portée d'engueulade".

De plus, la démarche était pour moi une démarche durable dans le temps, localisée géographiquement, sans risque de s'éparpiller inutilement, et correspondait donc parfaitement à notre philosophie. Elle était cohérente avec notre démarche communale. Enfin, l'un des conseillers municipaux de la commune fait partie depuis longtemps du Conseil d'administration d'ARCADE ; l'association était quelque part déjà présente à Porte-de-Savoie.

### **Comment définiriez-vous votre relation avec l'ARCADE ?**

Il est difficile de répondre à cette question avec si peu de recul en tant que membres d'ARCADE. Je peux néanmoins vous indiquer que la commune de Porte-de-Savoie s'engagera pleinement dans cette démarche

Nous serons attentifs à conserver une relation de confiance et de bienveillance. Je n'ai aucun doute sur notre capacité mutuelle à coopérer et à entrer dans une démarche nouvelle pour Porte-de-Savoie avec ARCADE, qui est une association sérieuse, stable, reconnue au niveau national, résiliente et qui a su se renouveler et rebondir sans perdre son âme. Nous intégrons ARCADE au moment de ce rebond qui sera gagnant pour tout le monde.



## Commune de Bandafassi

Bandafassi, située à la frontière avec la Guinée, dans le sud du Sénégal et aux portes du pays Bassari, est renommée pour sa richesse culturelle. Berceau de nombreuses festivités, la commune est un lieu de rencontre pour diverses ethnies minoritaires du Sénégal oriental, notamment les Malinkés, les Bédiks et les Bassaris. Au sein de ces groupes ethniques, certains ont quitté les collines pour rejoindre la plaine, notamment en raison de la pénurie d'eau au fil des années.



La commune est caractérisée par ses collines, atteignant des hauteurs de 400 à 600 mètres. Ces formations géologiques uniques ajoutent au charme et à la diversité du paysage de Bandafassi. Une partie du territoire est recouverte de forêts et de réserves naturelles communautaires. Ce sont des zones protégées créées pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes, tout en impliquant activement les communautés locales dans la gestion et la protection de ces zones.

Les habitants exploitent divers produits agricoles telles que le pain de singe (fruit du baobab), le Saba senegalensis, le jujube, le karité. Il serait bénéfique pour le développement économique de la commune que des groupements locaux transforment ces ressources en produits finis. Bandafassi, avec sa diversité ethnique, ses ressources naturelles et ses paysages uniques, illustre la richesse culturelle et naturelle du Sénégal oriental.



Cependant, la commune rencontre **des difficultés majeures sur plusieurs secteurs** :

- ◆ Insuffisance des infrastructures hydrauliques et d'assainissement individuel et collectif. Des villages entiers dans la commune n'ont pas accès à l'eau, ou parfois un accès très limité durant la saison sèche.
- ◆ Insuffisance de matériels agricoles et de formation des agriculteurs, absence de coopératives...
- ◆ Forte pression des activités minières sur les ressources en eau indispensables à l'agriculture.
- ◆ L'activité de la pêche n'est pas développée dans la commune.
- ◆ Infrastructures sanitaires vétustes et non durables pour accéder aux soins.

### **MOTS DU MAIRE — Mamadou Yéro BA**

#### **Qu'est-ce que la coopération décentralisée apportera à votre commune ?**

Merci à la coopération qui nous apporte plein de choses à la commune de Bandafassi. Elle nous facilite l'ouverture de la commune à d'autres dans le monde. Elle apportera un échange d'expérience entre les communes et permettra de booster le développement dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'eau, le désenclavement, etc. **Elle nous permettra de renforcer la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques.** Elle nous permettra de renforcer la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques. Les mots du maire lors de la cérémonie de signature de la convention : « Mon souhait, même si je quitte le conseil municipal, est que mes prédécesseurs puissent vraiment continuer, tout en respectant l'accord du partenariat. »



**Joseph VICIER** – *Membre du conseil d'administration*



### **Avez-vous rencontré des défis particuliers pendant votre séjour ?**

Pour moi, les défis spécifiques proviennent du manque d'informations disponibles auprès des autorités sénégalaises. Par exemple, en ce qui concerne l'eau, les écoles ou les centres de santé, il n'y a ni rapport, ni plan technique, ni aucune autre information. On se demande si ces documents existent réellement, ou si les personnes concernées refusent de les divulguer, et dans ce cas, pourquoi...

### **Quels aspects de la vie à Bandafassi vous ont le plus surpris ?**

Ce qui m'a surpris à Bandafassi, c'est de découvrir une région agréable et géographiquement intéressante, contrastant fortement avec la zone terne et pauvre de Dembela au Mali. Cela attire des touristes, ce qui est curieux, car on y trouve des infrastructures de qualité pour le tourisme, mais aussi des zones où tout reste à faire, notamment pour pallier le manque d'eau et améliorer les installations sanitaires dans les écoles et les centres de santé.

**Bernard SEIGLE FERRAND-**

*Ancien président*

### **Avez-vous rencontré des défis particuliers pendant votre séjour ?**

Le principal défi pour moi lors de ces deux missions de juin et de novembre a été de voir comment transposer et adapter au Sénégal la méthodologie ARCADE, qui a fait ses preuves pendant trente ans au



Mali, par une observation systématique du fonctionnement de la mairie de Bandafassi, de l'organisation des populations et des contraintes géographiques et politiques.

### **Quels aspects de la vie à Bandafassi vous ont le plus surpris ?**

Ce qui m'a le plus frappé, dans un pays plus développé que le Mali sous bien des aspects, c'est d'une part la désorganisation de la politique de l'eau, avec une absence complète de structures cohérentes sur le plan local et de fil conducteur. D'autre part, l'anarchie de l'intervention des ONG sur la commune, la mainmise d'un État, pourtant démocratique, sur la gestion des conseils municipaux, et la lourdeur d'une administration qui bloque bon nombre d'interventions positives.



## Quelles étaient vos attentes avant de partir et ont-elles été comblées ?

Il s'agissait bien sûr de redémarrer une coopération décentralisée. En effet, après le coup d'arrêt violent porté par la junte militaire au Mali, le risque était grand de voir la coopération entre communes du Nord et du Sud s'éteindre. Il était donc important que des élus du Nord et du Sud s'engagent, se rencontrent et disent ensemble que la coopération de commune à commune nord/sud est possible.

Je reste persuadé que le patrimoine d'ARCADE réside dans sa méthode d'action, globale, sur le terrain avec du personnel local. Il s'agit aussi de préserver ce capital en relançant un projet. Enfin, je suis très attaché à l'idée que chacun doit faire sa part. À l'heure où l'extrême droite s'implante sur nos territoires avec l'idée que celui qui vient de l'extérieur est dangereux (et cela commence par ce qui est extérieur au village...).

Il me semble que nous devons aborder les questions liées à l'immigration et plus globalement à l'étranger par l'exemple : sur ce projet au Sénégal, comme hier au Mali, nous faisons notre part et nous avons beaucoup à apprendre de nos différences. Enfin, cette mission a été l'occasion de faire de belles rencontres et je n'ai pas été déçu.



Signature officielle de la convention de coopération décentralisée en présence de M. Pierre BACHELOT (conseil municipal, en charge de la coopération décentralisée à Crêts en Belledonne), M. Mamadou Yero BÂ (maire de Bandafassi) et M. Stéphane DUPARC (maire de la Chapelle Blanche).

## Comment avez-vous ressenti la collaboration avec le conseil municipal de Bandafassi ?

Le conseil municipal de Bandafassi est composé de personnalités très diverses. L'accueil fut très bon et plusieurs adjoints ont fait de leur mieux pour nous être agréables et nouer des rapports cordiaux. Le maire a montré à plusieurs reprises son adhésion aux principes de notre projet. Ce fut le cas lors de nos rencontres avec la population dans les villages. Il a à chaque fois pris la parole pour défendre les impôts comme une nécessité. C'est une attitude courageuse et loyale.

De plus, le fait de réclamer une formation des conseillers est un gage de confiance et de respect des individus. Il reste bien évidemment des difficultés de compréhension liées parfois à la langue et à la culture. Elles peuvent générer des malentendus dans nos échanges, mais je suis optimiste sur ce que nous pouvons faire ensemble en apprenant les uns des autres.



Rencontre avec le village d'Itato sur les questions de santé, en décembre 2023.

**Pierre BACHELOT**, *Elu conseil municipal, déléguée au projet de coopération décentralisée. Crêts en Belledonne*

### **Quelles étaient vos attentes avant de partir et ont-elles été comblées ?**

Découvrir Bandafassi et pouvoir faire un comparatif de niveau de vie avec ce que je connais du Mali. Voir comment est gérée une commune sénégalaise, la composition d'un conseil municipal, le fonctionnement, les latitudes d'action, et l'autonomie. Échanger avec les élus, comprendre leurs attentes, leur présenter et leur expliquer comment les communes françaises veulent travailler avec eux au travers de l'ARCADE.

**Bilaly BA**, *coordinateur ARCADE*

### **Peux-tu nous parler de ton parcours ?**

À ma sortie de l'université, je me suis engagé comme animateur bénévole dans le préscolaire durant deux ans. Ayant acquis de l'expérience dans le secteur de la santé communautaire et suivi une formation en sécurité alimentaire et nutrition, j'ai été recruté par World Vision dans le cadre de son projet PINKK en tant qu'agent de développement communautaire, où j'ai travaillé pendant trois ans et demi. Puis, j'ai été recruté par INCATEMA comme responsable administratif et financier, dans le secteur hydraulique et assainissement, où j'ai passé trois ans et demi. Je suis aujourd'hui coordinateur d'ARCADE SÉNÉGAL depuis janvier 2024.

### **Quelles compétences souhaites-tu développer avec l'ARCADE ?**

Avec ARCADE, je souhaite développer mes compétences dans la gestion de projets de manière générale. J'espère maîtriser et mettre en œuvre l'outil et l'approche ARCADE au sein de la commune au bénéfice des communautés.

### **Comment avez-vous ressenti la collaboration avec le conseil municipal de Bandafassi ?**

Après une phase d'écoute, d'échanges et d'observation assez laborieuse avec le maire, nos points de vue se sont bien rapprochés. Les rapports se sont détendus et il a été plus aisé de faire comprendre et, je pense, d'accepter la méthode à mettre en place pour notre coopération.

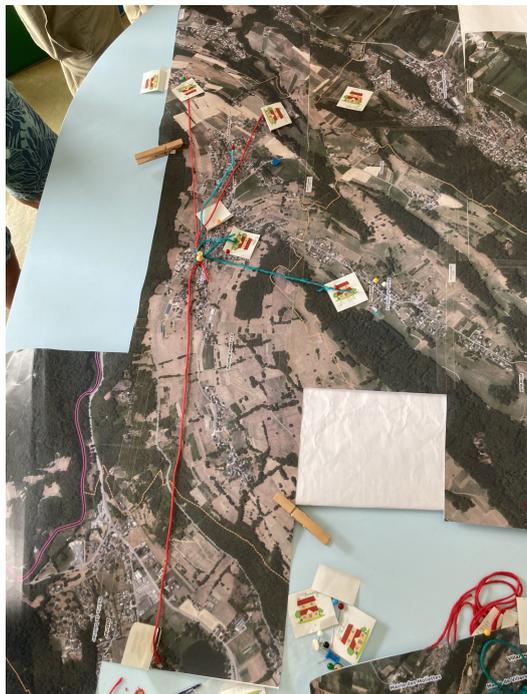
La confiance s'est installée et les échanges ont été plus directs, avec des réponses à nos questions, je pense, plus franches, même si le chemin n'était pas encore totalement dégagé et qu'il faudrait encore un peu de temps pour aligner nos attentes.



Je souhaite également consolider mes acquis sur l'élaboration et le montage de projets. Enfin, je souhaite participer à l'amélioration des conditions de vie de ma commune en réalisant des projets durables et résilients avec des impacts significatifs.



Les élèves du CE2 au CM2 de l'école primaire de La Neuve (Valgelon-La Rochette) et de La Chapelle-Blanche ont participé à des interventions sur trois thématiques : l'accès à l'eau potable, l'interculturalité, et la mobilité douce.



Atelier mobilité, La Chapelle Blanche, juin 2024

### Focus sur les ateliers autour de la mobilité douce

- Cet atelier visait à établir des liens entre les déplacements faits en voiture, en vélo et à pied en France et au Sénégal. Les élèves ont découvert en vidéo les réponses des enfants sénégalais à la question : "Qu'est-ce que le vélo pour toi ?", ouvrant la voie à des discussions sur les similitudes et différences d'utilisation du vélo.
- Avec la participation de l'association « Roue Libre » de Montmélian, les élèves ont appris la structure d'un vélo et les éléments de sécurité essentiels. Cet atelier nous a permis de montrer qu'au Sénégal, il existe encore peu d'installations dédiées à la sécurité des cyclistes.

## La Fabrique du vivre Ensemble

Nous continuons le projet ACTIV'ECSI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) avec le collectif, en travaillant sur l'élaboration d'un **outil immersif** sur le **réchauffement climatique**. Nous avons réalisé une première phase de test avec différents acteurs (cf. photo) afin d'ajuster la mécanique du jeu et de réfléchir à sa dimension immersive. Dans le cadre du projet, ARCADE va organiser une formation sur l'interculturalité le 10 octobre 2024 à Chambéry (Maison des associations - préinscription obligatoire).

Le collectif a également sollicité la **compagnie Najico** pour un spectacle centré sur l'interculturalité. Ils ont créé le spectacle intitulé "Petit Grain", que nous avons présenté à l'école de La Neuve (Valgelon-La Rochette).



Test de l'outil immersif, février 2024

## Le Sahara s'invite au fort Barraux par la voix du conte !



Présentation du conte, lors du festival

Dans le cadre du festival des 1er et 2 juin 2024, l'association ARCADE et 20° Nord ont collaboré pour monter un projet en milieu scolaire en amont du festival.



Nous avons mis en place un parcours pédagogique autour du conte africain avec une classe de l'école primaire de La Terrasse (38). Ce projet vise à encourager l'ouverture d'esprit et la curiosité des enfants, en les sensibilisant notamment aux cultures sahariennes. Bintou SOMBIE, conteuse professionnelle, a su transmettre des valeurs de solidarité aux élèves, les impliquant collectivement dans un projet d'écriture et de découverte d'autres cultures. Ce fut une belle réussite !

La classe de CM2 a présenté un conte pendant 45 minutes lors du festival (photo ci-contre). Ce fut l'aboutissement de six mois de travail. Ce projet a également permis à l'espace jeunes de Barraux d'accueillir Mohamed Bodia, conteur mauritanien. Les jeunes ont été captivés par ses récits mettant en scène des animaux du Sahara. Ils ont également eu l'opportunité d'inventer et de présenter leurs propres contes devant leurs camarades.

ARCADE accompagne toute association souhaitant monter ce type de projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.



Mohamed Bodia, Espace Jeune, mai 2024

**Paroles de parents lors du festival**  
« Quand je vois mon fils s'exprimer comme ça devant tout ce monde, je suis si impressionné ! Je serai incapable d'en faire autant ».

1<sup>RE</sup> ÉDITION



# AWALÉDJAN

ÉVÉNEMENT INTERCULTUREL SÉNÉGAL - BANDAFASSI



ANIMATIONS FAMILIALES \* INITIATIONS DANSE & DJEMBE  
RESTAURATION \* BUVETTE \* CONCERT «NIARAMY»

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

SALLE DES FÊTES DE SAINT MAXIMIN (38)

À PARTIR DE 15H00 \* PRIX LIBRE \* PENSER AU COVOITURAGE



SAMEDI  
23  
NOVEMBRE  
2024

# PROGRAMME

BUVETTE  
ARTISANATS  
TRESSSES  
AFRICAINES  
EXPOSITION  
PHOTOS



arcade-vivre.fr

## ANIMATIONS

### JEUX INTERCULTURELS EN ACCÈS LIBRE

- Contes kamishibai 15h et 17h
- Photolangages, boites à graines, etc...

### DÉMONSTRATION DE DJEMBÉ - 15H30

Plongez dans l'univers captivant du djembé et ressentez l'énergie des percussions africaines.

Animé par l'association AMINANKO

### ATELIERS D'INITIATION

16H - 17H - DJEMBÉ ADULTES ET ENFANTS

17H - 18H - DANSE ADULTES

Découvrez la magie du djembé et laissez-vous emporter par les rythmes envoûtants.

Possibilité de "garderie contée"

Pré-inscription conseillée : 5€ au 04 79 65 38 20

Animé par l'association AMINANKO

### CONTES AFRICAINS 18H - 19H

«Quand Bintou Sombié raconte, l'assistance écoute, participe et surtout rit en chœur». Vous serez conquis par son enthousiasme sa sympathie et son humour.

Conteuse burkinabaise

### RESTAURATIONS SÉNÉGALAISES

Associations Guigol Faladou et un Baobab pour bébé rose

## CONCERT "NIARAMY" 20h

Le balafon, le N'Goni et les percussions nuancent une rythmique incitant à la danse, tandis que la guitare aux influences Blues-Folk-Jazz, retrouve ses racines évidentes avec la musique traditionnelle africaine.

## L'actualité en France

L'ARCADE a repensé toute sa communication avec le nouveau projet de coopération au Sénégal. Saurez-vous relier chaque icône à sa définition ?



• Désenclavement



• Promotion féminine



• Agriculture Elevage



• Budget



• Santé



• Environnement



• Bénévolat



• Appui à la gouvernance



• Hydraulique et assainissement



• Education



• Partenariat



Participer à l'ARCADE en adhérant à partir de 20€ :

<https://www.helloasso.com/associations/a-r-c-a-d-e-une-terre-pour-vivre/formulaires/>



### LILLO

Avec le moteur de recherche solidaire et engagé Lilo, reprenez la main sur vos recherches Internet pour soutenir nos actions, il reverse une partie de ses bénéfices à des associations.



1 goutte d'eau = 1 recherche qui est à reverser à l'ARCADE



Retrouvez toutes les réponses sur le site de l'ARCADE :

[www.arcade-vivre.fr](http://www.arcade-vivre.fr)

**ARCADE France**  
4 place Albert Rey  
73110 Valgelon-La Rochette

**ARCADE Sénégal**  
Mairie de Bandafassi  
Département Kédougou

[arcade@arcade-vivre.fr](mailto:arcade@arcade-vivre.fr)  
04 79 65 38 20

